



— Leur avenir, notre trait d'union —

<https://opal-asso.fr/recrutement/accompagnateur-periscolaire-duppigheim-p46-2024-1/>

Organisme employeur

Opal

Accompagnateur périscolaire (H/F) – Duppigheim | offre P46-2024-1

Description

L'OPAL, association engagée dans l'enfance depuis 1965 et gestionnaire d'accueils de loisirs et périscolaire sur la région Alsace-Moselle, forme et recrute un Accompagnateur périscolaire (H/F) pour sa structure de DUPPIGHEIM (Alsace).

Missions :

- Accueillir et accompagner les enfants dans leurs temps de loisirs
- Proposer des animations en lien avec le projet pédagogique
- Proposer des activités ludiques et de détente qui prennent en compte leur rythme et leurs capacités
- Communiquer avec les autres membres de l'équipe et de l'environnement de l'enfant
- Veiller au bien-être et la sécurité des enfants

Les avantages :

- 100% de prise en charge sur vos transports en commun
- 100% de prise en charge sur vos repas et goûters
- 60% de prise en charge sur la mutuelle d'entreprise
- Possibilité d'évolution rapide et de formation au sein de l'association
- Formations internes prises en charge par l'OPAL + primes

Les partenariats et les aides diverses :

- Prévoyance CHORUM pour une meilleure prise en charge de vos frais de santé
- Partenariat ACTION LOGEMENT pour une aide à la recherche d'un logement à proximité
- Prise en compte de l'ancienneté dans la branche avec une rémunération adaptée
- Un CSE (Comité Social et Economique) engagé et toujours à vos côtés pour des questions à l'employeur
- Cartes cadeaux spéciales « vacances » ou « Noël » et cartes « naissance » en fonction de votre ancienneté à l'OPAL

Informations sur le poste :

- Démarrage : 07/01/2025
- Durée du contrat : CDI
- Nombres d'heures semaine : 2h30 sur 36 semaines en période périscolaire soit 1h54 annualisées (lissées sur toute l'année)
- Temps d'intervention : 2 Matins
- Taux horaire : 11.88 € brut de l'heure
- Estimation du salaire : 97.80€ brut mensuel / 72.37€ net mensuel
- Échelon : A
- Indice : 257

Type de poste

CDI

Date de début du poste

Dès que possible

Horaires

Horaires: 2h30 sur 36 semaines en période périscolaire soit 1h54 annualisées (lissées sur toute l'année) | Interventions: 2 Matins

Salaire de base

11,88

Lieu du poste

67, Duppigheim

Date de publication

11 décembre 2024